



Parlement Européen des Jeunes - France -

2ème Session Régionale Centre

Les 5, 6 et 7 Mars 2010
au Lycée Choiseul de Tours



Le Parlement Européen des Jeunes
– France est une **association
apolitique** et à but non lucratif,
**agrée Jeunesse et Éducation
populaire**, relayant en France les
actions du Parlement Européen des
Jeunes (PEJ).

Depuis 22 ans, **le PEJ joue un rôle
pédagogique majeur dans
l'apprentissage des mécanismes
démocratiques.**

Offrant un cadre apolitique, nos
actions visent à sensibiliser les
jeunes de 15 à 25 ans à l'importance
de l'exercice de la citoyenneté et à
promouvoir sa dimension
européenne.



The European Youth Parliament (EYP/HSS)

Le Parlement Européen des Jeunes (PEJ) a été fondé en **1987** à l'initiative de 4 parents d'élèves d'un lycée de **Fontainebleau**.

Agissant depuis 20 ans pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'exercice de la **citoyenneté** et à sa dimension européenne, cette association a pris beaucoup d'ampleur sur la scène internationale, et est désormais encouragée et soutenue par les Institutions de l'**Union Européenne** et le **Conseil de l'Europe**. Aujourd'hui, le Parlement Européen des Jeunes est fort d'un réseau présent dans plus de **30 pays européens**, allant au-delà des frontières actuelles de l'Union européenne. Le Parlement Européen des Jeunes est appuyé par la **Fondation Heinz Schwarzkopf (HSS)**.

Depuis sa création, le Parlement Européen des Jeunes s'attache à faire **participer** les jeunes de 15 à 25 ans à la construction de l'Europe et au **débat** public européen lors d'événements qui refusent toute connotation politique partisane. Il organise des sessions parlementaires, sur le modèle des réunions du Parlement Européen. Ces sessions se déroulent à différents **échelons** (régional, national, européen) et constituent de la sorte une occasion unique donnée aux jeunes de **s'ouvrir** à leurs voisins européens dans un esprit de tolérance et d'échange, tout en s'impliquant dans le processus démocratique.

Le Parlement Européen des Jeunes promeut dans l'ensemble de ses actions **quatre valeurs fondamentales**, devenues les "piliers" de l'association :

- * **la citoyenneté active,**
- * **l'échange culturel,**
- * **l'esprit d'initiative,**
- * **la formation, l'éducation des jeunes.**

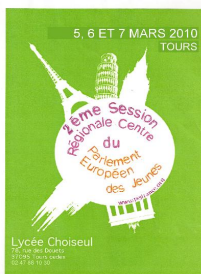


Qu'est-ce qu'une Session ou un Forum à l'International ?

Le PEJ organise chaque année, dans différentes villes d'Europe, 3 sessions internationales regroupant pendant 10 jours (3 jours pour les Forums) près de 300 jeunes de toute l'Europe.

Les jeunes sont répartis en commissions autour de thèmes actuels : économie, agriculture, environnement, éducation... À l'instar du Parlement Européen, les jeunes élaborent des résolutions en commissions de travail, puis en débattent et émettent un vote en assemblée plénière. Les langues de travail du PEJ sont l'anglais et le français.

Les résolutions élaborées par les jeunes parlementaires sont transmises au Parlement Européen et aux différents gouvernements. De nombreux témoignages de députés prouvent qu'ils portent un vif intérêt au travail de ces jeunes délégués.



Parlement Européen des Jeunes France



Le Parlement Européen des Jeunes - France, fondé en 1994, est une association apolitique et à but non lucratif, régie par la loi 1901 et membre du réseau du Parlement Européen des Jeunes.

Le PEJ - France a reçu en 2002 l'agrément "Jeunesse et Éducation Populaire" délivré par le Ministère de la Jeunesse.



Le premier rôle du PEJ - France est de **sélectionner** les lycéens qui représenteront leur pays lors des Sessions Internationales ou des Forums. Pour cela, le PEJ - France organise chaque année deux Sessions Nationales et des Sessions Régionales réunissant chacune plus de 100 lycéens français de classes à partir de la Seconde pour un week-end de **débats** sur les résolutions qu'ils ont préalablement rédigées.

À travers ces événements, le PEJ - France permet aux jeunes de se familiariser avec les processus démocratiques et de comprendre l'importance de la **citoyenneté** active. Ils apprennent à **respecter** les points de vue de chacun et à dialoguer avec des opinions diverses. Le PEJ - France développe aussi l'esprit d'**initiative** et la capacité d'entreprendre des jeunes autour de projets concrets et permet donc à chacun de vivre une expérience citoyenne unique et formatrice. Il favorise également l'**échange social** et permet à chaque participant de rencontrer des jeunes de son âge et ainsi se faire des **amis** dans toute une région, ou même un pays, quelque soient les nationalités. En bref, une expérience citoyenne, pédagogique et humaine qui donne tout son sens à l'expression "l'important c'est de participer" !



Le PEJ - France s'est considérablement développé ces dernières années et propose aujourd'hui de nombreuses autres activités. Notre association a aussi constitué un réseau de relais locaux, avec des **comités régionaux** et des **clubs PEJ** dans les lycées ;

- * Le PEJ - France organise chaque année un Forum d'été à destination des étudiants et jeunes professionnels pendant plus d'une semaine. Celui-ci réunit environ 100 à 200 jeunes européens de 18 à 25 ans.
- * Il met en place, dans le cadre de ses structures régionales et locales des forums de 1 à 2 jours pour les lycéens et/ou étudiants ainsi que des conférences, expositions et cafés européens.
- * Il organise des campagnes d'information et des consultations auprès des jeunes sur l'Europe.
- * Il prend part à la célébration de la Fête de l'Europe le 9 mai et organise des semaines culturelles sur l'Europe.



Les événements de la Session Régionale

Le Team Building : Au cours du premier jour de la session, tous les délégués sélectionnés se retrouvent pour participer à de grands jeux collectifs, le but de cette première partie étant d'apprendre à connaître les autres participants. Sous la direction des Chairs [participants actifs du PEJ originaires d'un pays européen (dans le cas présent les Chairs seront tous français) ayant reçu une formation préalable pour assurer l'aide et l'animation] les Jeunes Parlementaires de commissions confondues se lancent dans diverses activités d'extérieur et d'intérieur, sportives, créatives, etc.



Le travail en commission : C'est probablement l'activité centrale de toute Session. Les Jeunes Parlementaires de chaque commission sont réunis pour débattre de leur sujet. L'objectif est la rédaction d'une résolution sur le sujet traité, sur laquelle tous les membres de la commission se sont mis d'accord. Ce n'est pas une tâche facile. Chacun a une approche différente, et il faudra donc trouver des points d'accord, ainsi que faire des compromis, tout ceci dans le temps requis. Pour mener à bien cette tâche, chaque commission est sous la responsabilité d'un Chair, qui va aiguiller et les délégués, et s'assurer que les idées de chacun soient exprimées et entendues, et que la résolution reflète les idées du groupe. Les débats sont souvent vifs, mais au final chaque Jeune Parlementaire apprend beaucoup du sujet traité, prend conscience des conséquences, et apprend à faire évoluer son opinion. Les compétences que chacun développe lors de ces débats (discuter, débattre, convaincre, négocier, ...) resteront acquises et profitables dans son avenir.



L'assemblée Plénière : Tous les participants sont réunis. Chaque commission présente et défend sa résolution, qui est ensuite débattue par l'assemblée. A la fin de chaque débat, les jeunes parlementaires sont appelés à voter. Les résolutions sont ensuite présentées au Parlement Européen et au gouvernement français, ainsi qu'à d'autres organismes. Même s'il est vrai que le Parlement Européen a abordé des sujets précis qui avaient déjà donné lieu à un débat au sein du PEJ, l'objectif principal du PEJ ne consiste pas en l'exercice d'une influence politique, mais en une expérience éducative unique offerte à chaque participant.

Les activités sociales et culturelles : De nombreux événements animent la session afin de permettre les rencontres :

- **L'Eurovillage** est notamment l'occasion de découvrir les spécialités culinaires des différents pays européens : en effet, chaque lycée représentera un pays qui lui sera attribué lors de sa sélection, et aura pour tâche de récolter les spécialités culinaires, mais aussi musicales, voire culturelles qui seront exposées sur un stand mis en place par les délégués eux-mêmes. Ceci, dans le but de découvrir un pays parfois méconnu, et permettre de convaincre le jury.





Programme Prévisionnel de la Session

Vendredi 5 Mars 2010

<u>Horaire</u>	<u>Activité</u>
Jusqu'à 10h	Arrivée des participants
10h-10h30	Collation et mot de bienvenue
10h30-12h	Team-Building (prévoir une tenue décontractée)
12h-12h25	Repas
12h30-13h	Temps libre
13h-17h30	Team-Building (avec pause snack à 16h)
17h30-18h30	Retour à l'internat, temps libre
18h30-19h45	Préparation de l'Eurovillage
19h45-20h15	Passage du Jury dans chaque stand
20h15-21h	Eurovillage
21h-23h30	Soirée Européenne
23h30	Retour aux dortoirs

Samedi 6 Mars 2010

<u>Horaire</u>	<u>Activité</u>
8h30-9h30	Petit-déjeuner
9h30-12h	Travail en commission
12h-13h	Repas
13h-18h	Travail en commission (avec pause snack à 16h)
18h-19h	Temps libre
19h-20h	Entretien de chaque délégation avec le Jury
20h-21h	Repas
21h-23h30	Farewell Party
23h30	Retour aux dortoirs

Dimanche 7 Mars 2010

<u>Horaire</u>	<u>Activité</u>
7h30-8h30	Petit-déjeuner
8h30-9h30	Ouverture de l'Assemblée Plénière
9h30-12h30	Assemblée Plénière (prévoir une tenue plutôt habillée)
12h30-13h30	Repas
14h-17h30	Assemblée Plénière
17h30-18h	Cérémonie de clôture, Annonce de la délégation sélectionnée
A partir de 18h	Départ des participants



Calendrier de Participation

* **Mercredi 17 Février 2010** : Date limite de retour des feuilles d'inscription.

* **Vendredi 19 Février 2010** : Chaque délégation reçoit par mail les différents thèmes de la résolution sur laquelle elle doit travailler, ainsi qu'un guide expliquant en détail le fonctionnement d'une session et proposant de nombreux conseils pour rédiger la résolution et assimiler les règles parlementaires, et enfin le pays qu'elle devra représenter lors de l'Eurovillage. Les organisateurs joindront également des documents complémentaires, tels que la feuille de voyage qu'il leur faudra retourner.

* **Mercredi 24 février 2010** : Date limite d'envoi :

- des frais de participation (8€ par délégué et par accompagnateur)
- de la feuille de voyage
- des certificats de scolarité
- de la liste finale des participants de la délégation (nom, prénom, adresse e-mail)

* **Vendredi 5, Samedi 6 et Dimanche 7 Mars 2010** : 2^{ème} Session Régionale Centre.

Le contact pour participer ...

Pour tout renseignement : Marine STEIGER

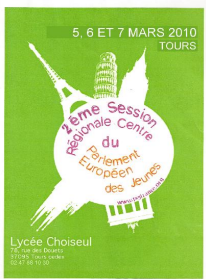
Téléphone : 06.50.09.12.31

Courriel : club-pej-tours@hotmail.fr

Adresse postale : **Lycée Choiseul**

Club PEJ

78 Rue des Douets
37095 Tours Cedex 02



Conditions de Candidature

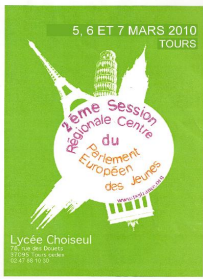
Chaque établissement ne peut présenter qu'une délégation.

Chaque délégation est impérativement composée de 8 lycéens, toutes sections et tous niveaux confondus.

→ Les 7 premiers dossiers reçus seront les 7 premiers dossiers acceptés.

Le dossier de candidature doit comprendre, outre le bulletin d'inscription dûment signé et complété (p. 10 de ce dossier) :

*** Une lettre d'engagement du proviseur, sur papier à en-tête de l'établissement, attestant qu'il accepte la participation de son lycée à la Session régionale si sa candidature est retenue, et au Forum en cas de sélection du lycée.**



Conditions de Participation

Les délégations sélectionnées pour participer à la Session régionale Centre devront :

* **Verser une contribution au budget du Comité d'Organisation de 8€ par élève et par accompagnateur.**

Le Comité d'organisation du lycée Choiseul prend en charge :

- l'hébergement du vendredi soir au dimanche matin inclus (internat),
- les repas du vendredi midi au dimanche midi inclus (les autres repas seront des pauses café et la soirée de l'Eurovillage),
- les frais liés aux diverses activités.

* **Fournir un certificat de scolarité pour chaque élève membre de la délégation,** attestant qu'il est bien lycéen.

* **Fournir obligatoirement** un document précisant toute **allergie, obligation médicamenteuse, végétarianisme, refus de certains plats**, etc. si utile il y a.

* **Être accompagnées d'un adulte** (personnel éducatif : professeur, documentaliste, CPE...) qui encadre les élèves durant la préparation et le voyage et en a la responsabilité durant la session.

* **Voyager sous leur propre responsabilité et à leurs frais** jusqu'au lieu de la session.

* **Animer un stand lors de l'EuroVillage**, pour présenter le pays qui sera attribué par le lycée lors de sa sélection, avec des spécialités culinaires, de la documentation touristique... (voir p.5)

* **Participer impérativement à toutes les activités prévues durant la session**, du vendredi 10h00 au dimanche 18h00.

* **Avoir un niveau minimum en anglais**, qui permette de travailler et de débattre avec des jeunes d'autres pays européens.

Nous encourageons les jeunes à chercher à financer leur participation par des subventions publiques (mairie, conseil général, conseil régional) ou privées (entreprises locales, actions locales...), ce qui constitue un excellent exercice de prise d'autonomie pour les élèves.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner **par courrier postal non recommandé** avant le 24-02-2010, avec les pièces demandées et à l'adresse suivante :

Lycée Choiseul
Club PEJ
78 Rue des Douets
37095 Tours Cedex 02

Pièces à joindre au bulletin (voir détails p. 8) :

- * **La lettre d'engagement du proviseur**
- * **1 tableau avec les coordonnées des élèves**
(nom, prénom, sexe, année de naissance, classe et filière, tél portable, mail)

*** Le Lycée**

Nom du Lycée : Public Privé
NOM / Prénom du Proviseur : Monsieur Madame
Adresse : Région :
Code Postal : Ville :
Tel : Fax :
Mail (**indispensable**) :

*** Le responsable du projet (accompagnateur)**

NB : La documentation complète sera expédiée à cette adresse si la délégation est sélectionnée

NOM / Prénom : Monsieur Madame
Fonction / Matière enseignée :
Adresse personnelle :
Code Postal : Ville :
Mail (**indispensable**) :
Tel fixe : Portable : Fax :

Le lycée candidat pour la 2^{ème} Session Régionale Centre du PEJ - France ...

(A Tours, les 5, 6 et 7 Mars 2010)

- s'engage, si sa candidature est retenue, à y participer,
- accepte les conditions, notamment financières, de participation (voir p. 9),
- s'engage s'il est sélectionné à représenter la France lors d'un forum international du PEJ,

Fait à, le :

Signature du Proviseur :

Cachet de l'établissement :